

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Christian Massé	Maire	9 719	8 051	3 383	1 692
Denis Lorraine	Conseiller	3 240	3 216		
Simon Desautels	Conseiller	3 240	2 806		
Mario Côté	Maire	5 183	3 983	740	370
André Courtemanche	Conseiller	3 887	3 417		
Adrien Steudler	Conseiller	3 887	3 253		
	Conseiller				
Nicolas Turcotte	Conseiller	3 887	3 376		
Michel Bergeron	Conseiller	648	569		
Lilian Steudler	Conseiller	648	529		
Louise Lafrance	Conseiller	648	815		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).